



UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE
46, RUE DES PETITES ÉCURIES – 75010
PARIS Tél. 01.44.83.65.55 –
E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr

Communiqué de presse

La titularisation contre la précarité

Ce jeudi 10 février le gouvernement vient de soumettre aux partenaires sociaux un nouveau document de négociation intitulé « projet d'accord » pour améliorer la situation des contractuels dans les trois versants de la Fonction publique. Lors des discussions, Force Ouvrière n'a de cesse de poser des revendications claires et précises.

Or, en l'état, le dispositif proposé, même s'il a été remanié, reste encore loin de correspondre aux attentes des contractuels.

Rappelons les chiffres :

- ▶ 8,3% de CDD sur 25 millions de salariés (public/privé)
- ▶ 16,5% dans les trois versants de la fonction Publique (5,2 millions de fonctionnaires et agents publics)

Force Ouvrière rappelle que, conformément au statut et en réponse aux obligations de la Fonction publique et de ses agents, les emplois permanents doivent être pourvus par des agents titulaires.

Pour FO mettre fin à la précarité passe par un plan de titularisation en complément de mesures visant à encadrer le recours à l'emploi contractuel, un arrêt des suppressions de postes, et l'amélioration de la situation de l'ensemble des agents sous contrat, tant en matière de rémunération que de droits individuels et collectifs. Ce qui nécessite un plan chiffré et budgété.

Or à ce stade, la proposition gouvernementale n'est ni un plan de « lutte contre la précarité », ni un plan de « titularisation des agents contractuels » mais un dispositif de « CDIisation », qui plus est, en renvoyant les modalités de gestion aux employeurs publics.

Force Ouvrière exige du gouvernement une véritable inflexion et des engagements conséquents sur :

- un objectif quantifié de titularisations
- la possibilité de création de corps de fonctionnaires lorsque les conditions sont réunies
- le maintien de la fermeture des recrutements sur fonctions spécifiques aux contractuels B et C
- la création d'une indemnité de fin de contrat
- l'abandon du contrat de projet.

Sinon, cette négociation est un « miroir aux alouettes » et conduira in fine à une augmentation du nombre de contractuels, que ce soit en CDD ou en CDI, dans la Fonction publique ! Force Ouvrière n'est pas dupe : demain, on arrête le recrutement des fonctionnaires au profit d'un primo-recrutement en CDI avec une hypothétique titularisation soumises aux aléas budgétaires.

Pour FORCE OUVRIERE, la vraie lutte contre la précarité passe par l'arrêt des suppressions de postes, la création de corps pour répondre aux besoins permanents et la titularisation

Paris, le 15 février 2011